



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040709

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/04/2024 15H09 C:004400 I:25136

V/Email reçu le Mardi 09/04/2024 à 15H09

SDC 'Les Allées Boréales'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LES ALLEES BOREALES
19, RUE ARISTIDE BRIAND
ALLEE VERT PRE/ CLEMENTEL
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 15 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2 CLEMENTEL - LOGEMENT DE M BEKK AU RDC - TEL:06 25276600 OU
06 14152525

MOTIF : REINTERVENIR DE TOUTE URGENCE POUR UN REFOULEMENT D'EAU USÉES DANS LE
LOGEMENT

RECU MAIL DE M PELLETIER (GEA)
A LA SUITE DE MON APPEL CE JOUR, JE VOUS PRIE DE TROUVER CI-JOINT UN
ORDRE DE SERVICE CONCERNANT UN REFOULEMENT D'EAU USÉES CHEZ MME BEKK.
VALIDATION D'INTERVENTION EN ASTREINTE.
VALIDATION ÉGALEMENT DE LA POSSIBILITÉ DE DEMANDE D'INTERVENTION
DIRECTEMENT PAR MME BEKK AU BESOIN JUSQU'A VALIDATION DES TRAVAUX
PROPOSÉS PAR VOS SERVICES.
JE VOUS CONFIRME NOTRE ACCORD POUR QUE VOTRE INTERVENTION SOIT RÉALISÉE
DURANT LES HORAIRES D'ASTREINTE (APRES 17H00) COMPTE TENU DE L'URGENCE
ET DE LA GENE OCCASIONNÉE.
CONFORMÉMENT A NOTRE ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE, JE VOUS CONFIRME QUE NOUS
VOUS AUTORISONS A INTERVENIR SUR DEMANDE DIRECTE DE MME BEKK DANS LE CAS
OU UN/DES NOUVEAU(X) REFOULEMENT(S) SE PRODUIRAIENT AVANT LA VALIDATION
PAR NOS SERVICES DE VOTRE DEVIS DE TRAVAUX QUI NOUS SERA TRANSMIS A
PARTIR DU 12.04.2024.

Donneur d'ordre : M. B. PELLETIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 10/04/2024 A 00H15 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BEKK.
ESSAI SANS SUCCES DE DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA COLONNE EN
AMONT.
IL FAUT INTERVENIR A PARTIR DU GARAGE 721 DANS LEQUEL EST SITUEE LA
COLONNE CONCERNEE.
PAS D'ACCES A CE GARAGE.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 11/04 A 01H30 :
RETOUR SUR PLACE A LA DEMANDE DE L'OCCUPANTE QUI A RECUPERE LES CLES
D'ACCES AU SOUS-SOL.
INTERVENTION D'UNE EQUIPE DE 2 PERSONNES.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE EAUX VANNES SUR 3 METRES A PARTIR
D'UNE TRAPPE DE VISITE SUR LA TRAINASSE EN SOUS-SOL.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 11/04/24 a 09H10 M. B. PELLETIER
CS AB Email envoyé le 10/04/24 a 07H27 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3			Pour mémoire
2,00	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 10/04	3	165,81	331,62	
2,00	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	3	165,81	331,62	
1,50	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 11/04	4	165,81	248,71	
1,50	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	4	165,81	248,71	
1,50	H(s)2ème personnel	5			Pour mémoire
1,50	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	5			Pour mémoire
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	5			Pour mémoire
TOTAL H.T.				1160,66	
T.V.A. a 10,00%				116,06	
TOTAL T.T.C.En EURO				1276,72	

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040709

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 09/04/2024

DEMANDE D'INTERVENTION- ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LES ALLEES BOREALES
BAT A 19 RUE ARISTIDE BRIAND
2/4/6 Allée Etienne Clémentel
69800 SAINT PRIEST**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame : Mme BEKK
Allée :
Rue :
Téléphone : 06 25 27 66 00

Objet de votre intervention :

A la suite de mon appel ce jour, SVP intervenir de toute urgence pour un refoulement d'eau usées dans le logement de Mme BEKK (2ème refoulement en 2 mois).

Je vous confirme notre accord pour que votre intervention soit réalisée durant les horaires d'astreinte (après 17h00) compte tenu de l'urgence et de la gêne occasionnée.

Conformément à notre échange téléphonique, je vous confirme que nous vous autorisons à intervenir sur demande directe de Mme BEKK dans le cas où un/des nouveau(x) refoulement(s) se produiraient avant la validation par nos services de votre devis de travaux qui nous sera transmis à partir du 12.04.2024.

Par avance, je vous remercie pour l'ensemble de votre action

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompte intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrions en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE ,ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19